

Orne

Scolaire. Les élus votent le retour à la semaine de 4 jours

L'ORNE COMBATTANTE | jeudi 7 décembre 2017

755 mots



Le 5^e vice-président, en charge de la gestion du périscolaire, Philippe Lagalle, a exposé les résultats de l'enquête menée par les commissions. À la rentrée 2018-2019, l'organisation des rythmes scolaires sera basée sur la semaine de 4 jours.

À compter de la rentrée 2018, les enfants auront école quatre jours par semaine. Si la décision a rapidement été actée, les élus ont regretté cette volte-face du gouvernement et le rejet du fonctionnement mis en place depuis 2013.

Thury-Harcourt. Maintien de la semaine à 4 jours et demi ou retour aux 4 jours ? La question s'est posée jeudi 23 novembre lors du conseil communautaire. À l'unanimité moins deux abstentions, l'organisation des rythmes scolaires basée sur la semaine de 4 jours a été votée pour la rentrée 2018-2019.

Le gouvernement permettant aux collectivités de revoir les rythmes scolaires, la communauté de communes avait souhaité consulter les parents, les conseils d'école et les enseignants avant de prendre toute décision dans ce domaine, eu égard aux conséquences sur le rythme des enfants.

« **Aujourd'hui, on nous fait un signe très fort d'un retour à 4 jours** », a indiqué Philippe Lagalle. Le 5^e vice-président, en charge de la gestion du périscolaire et Gérard Launay, 4^e vice-président, à la gestion générale des affaires scolaires, ont exposé les résultats de l'enquête menée par les commissions.

« **On nous fait un signe très fort** »

« **Avant l'été, nous avons délibéré de façon à ce que la rentrée 2017 se déroule dans les**

mêmes conditions que l'année scolaire 2016-2017. Ceci pour permettre de faire cette concertation auprès des différentes instances. »

2 279 questionnaires ont été distribués dans les 13 écoles à la charge de la communauté de communes ; 1 501 sont revenus complétés.

« 65 % des familles interrogées ont répondu au questionnaire et sont favorables à 70 % au retour à la semaine de 4 jours et la suppression des Taps (temps d'activités périscolaires) », a résumé celui qui est aussi maire du Hom. Si 85 % des familles ont indiqué participer aux temps d'activités périscolaires, près de la moitié (49 %) les utilise comme un mode de garde.

La situation d'avant 2013

Une envie de retour à la situation d'avant 2013 partagée avec les conseils d'école et les enseignants. **« Dix équipes d'enseignants se sont positionnées ; six se sont positionnées majoritairement pour le retour à la semaine de 4 jours, une s'est prononcée pour le maintien de l'organisation actuelle. Trois ne se sont pas prononcées. »** Même résultat du côté des conseils d'école. Neuf se sont positionnés représentant 142 votants. **« 79,6 % prônent le retour à la semaine de 4 jours ; 11,37 % souhaitent le maintien et 9,15 % se sont abstenus. »**

Quelle organisation ?

Un travail long et complexe s'amorce pour les élus : **« nous avons jusqu'au 10 janvier pour proposer au directeur académique une organisation du temps scolaire »**. Les syndicats de transport, les garderies, le personnel des écoles entreront dans la discussion. **« Des conseils d'école extraordinaires vont se tenir pour valider une proposition. »** La réflexion sera alimentée par les réponses aux autres questions du questionnaire distribué en septembre dernier aux parents d'élèves.

Les élus ont regretté cette volte-face du gouvernement et le rejet du fonctionnement mis en place depuis 2013. **« On a porté quelque chose de concret pour les enfants, pour leur apporter une ouverture »,** note l'un d'eux avant de s'interroger : **« Va-t-on encore devoir changer dans 2 ans, dans 3 ans ? On est obligé de gérer ; on ne pense pas au personnel qui a été embauché »**. Paul Chandelier s'est aussi agacé de devoir **« sans arrêt revenir sur des décisions qui ont été adoptées et de faire prendre les décisions par ceux qui ne les appliqueront pas ! »**

En parallèle, la communauté de communes va signer un contrat enfance jeunesse avec la Caf, permettant de développer un accueil collectif de mineurs sous forme de centre de loisirs sur l'ensemble du territoire et sur les périodes du mercredi après-midi et vacances scolaires.

Audrey Chevallier